

Ville de Revel

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Vote du budget supplémentaire 2026 – budget annexe du centre municipal de santé

N° 007.06.2026

Rapporteur :
Catherine FÉVRIER

L'an deux mille vingt-six le dix-huit du mois de juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme GARCIA, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 11 juin 2026.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de pouvoirs : 4
- Votants pouvoirs compris : 29

Présents

Jérôme GARCIA, maire, Catherine FÉVRIER, 1^{ère} adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 2^e adjoint, Myriam DUPIAS, 3^e adjointe, Franck MAUREL, 4^e adjoint, Marjorie CAUSSE, 5^e adjointe, Jonathan TEYSSEYRÉ, 6^e adjoint, Christophe TONON, 8^e adjoint, Alain SARTORI, Thierry FRÈDE, Guy TROUPEL, Anne MAUREL, Frédéric GALINIÉ, Éric MALDONADO, Florence PELAYO, Maimoud BAAL, Sandrine BONGEOT, Marie CHAULET, Fanny PARIS, Amandine FAUGÈRE, Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL, Olivier PICARD, Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI

Absents excusés

Édith LESTARPÉ a donné procuration à Marjorie CAUSSE
Thierry DUMAS a donné procuration à Jérôme GARCIA
Jean-Luc MALINGE a donné procuration à Eric MALDONADO
Valérie MAUGARD a donné procuration à Alain SARTORI

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

- oOo -

Le budget supplémentaire est une décision modificative qui a pour double objet :

- la reprise des résultats de l'exercice clos ainsi que des éventuels reports de crédits en fonctionnement et en investissement,
- la modification du budget en cours dans le cadre de cette reprise.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260622-007062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Les modifications proposées pour cette étape budgétaire sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre 011 : charges à caractère général				
Article 60668 : autres produits pharmaceutiques		3 107.32		
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante				
Article 65818 : autres redevances pour concessions		4 000.00		
Chapitre R002 : résultat reporté				
Article R002 : solde d'exécution positif reporté				7 107.32
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	7 107.32	-	7 107.32
TOTAL GENERAL		7 107.32		7 107.32

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre 21 : immobilisations corporelles				
Article 2188 : autres immobilisations corporelles		2 668.29		
Chapitre R001 : résultat reporté				
Article R001 : solde d'exécution positif reporté				6 368.44
TOTAL SECTION D' INVESTISSEMENT	-	2 668.29	-	6 368.44
REPORTS DE CRÉDITS		3 700.15		
TOTAL GENERAL		6 368.44		6 368.44

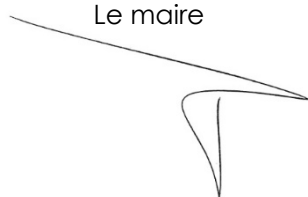
Cette délibération a fait l'objet d'un avis favorable en commission des finances le 9 juin 2026.

Sur proposition de madame Catherine FÉVRIER, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver le budget supplémentaire 2026 du centre municipal de santé de la commune.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

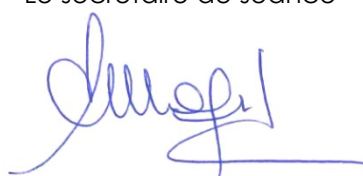
Pour extrait certifié conforme
Revel, le 19 juin 2026

Le maire



Jérôme GARCIA

Le secrétaire de séance



Alain MAGNIN-LAMBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260622-007062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation